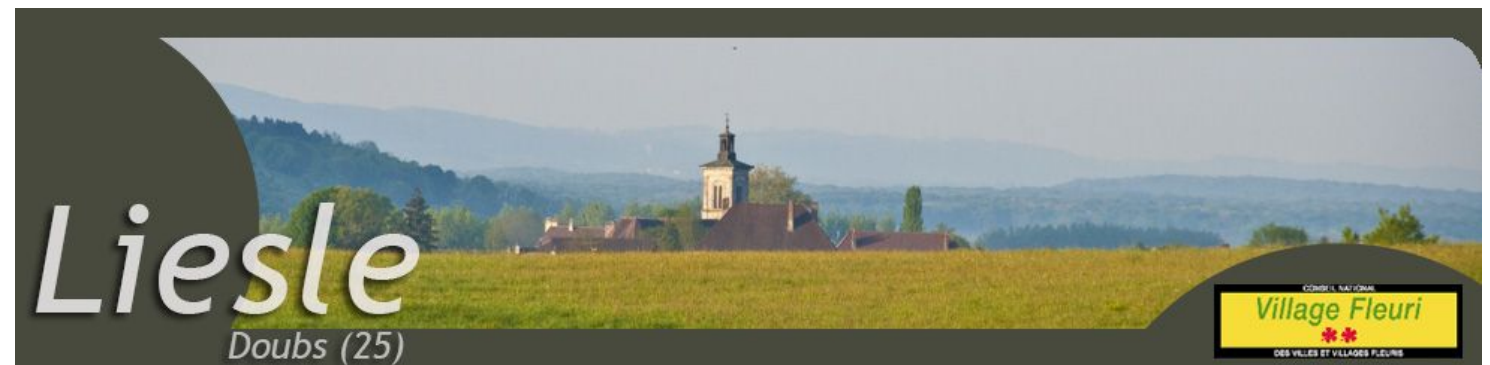




Bulletin municipal octobre 2015

SOMMAIRE

Mot du Maire

Infos communales

Affouage

Les maisons Néolia

La loi NOTRé

Opération brioches

Collecte, tri... des déchets

Les p'tiots de Liesle

L'école

L'APE

TAP

L'été 2015 à Liesle

Histoire du village

Soldats morts pour la France

Le passeur (2/2)

Vie du village

Le 11 novembre

Un été festif

La clé de tonneau

Le club des retraités

L'été de Fleurir Liesle

Le football club du Val de

Loue

L'agenda

Retrouvez toute l'actualité du village sur internet et les réseaux sociaux :

Site web : www.liesle.net

facebook

www.facebook.com/villagedeliesle

Pour faire paraître une info dans le prochain journal ou participer à sa rédaction, contactez Fabienne Dole lieslemairie@wanadoo.fr

Le mot du maire

J'espère que vous avez tous pu profiter du magnifique été que nous avons connu grâce au soleil mais aussi grâce aux manifestations qui ont eu lieu.

Vous avez été nombreux à y participer, soyez en remerciés car c'est le plus bel encouragement pour ceux qui s'impliquent pour faire vivre notre village.

Chaque année la rentrée scolaire est pour la municipalité un moment délicat car les effectifs sont toujours limites pour conserver nos trois classes. Il est indispensable que tous les enfants du village fréquentent notre école.

La mise en location des huit logements NEOLIA en début 2016 va, nous l'espérons, amener de nouveaux élèves.

La fin de l'année va être marquée par deux événements importants au niveau de notre organisation territoriale. -

- Le premier nous concerne directement puisque le préfet du Doubs va établir la carte des nouvelles communautés de communes. Vous trouverez dans ce bulletin quelques explications sur cette réorganisation.

- Le second événement sera la première élection des conseillers régionaux de la nouvelle grande région BOURGOGNE-FRANCHE COMTE. Elle aura lieu les 6 et 13 décembre prochains.

Très cordialement.

Pierre Daudey





AFFOUAGE 2015/2016

En préambule, la municipalité tient à féliciter les affouagistes pour la qualité du travail réalisé l'année passée sur la parcelle 6. Pour la période 2015/2016, l'affouage se déroulera sur trois parcelles différentes. Les parcelles retenues sont la 7, la 36 et la 40 qui sont toutes trois des parcelles en amélioration. Les affouagistes disposeront d'un lot sur chacune des parcelles où les prélèvements seront donc composés de taillis et de branchages. Les volumes attendus par affouagiste sont de l'ordre de 20 à 30 stères, ceci en fonction, comme toujours, du nombre d'inscrits. Le prix de la portion est fixé à 110 €.

Mathieu Liniger



Les maisons NEOLIA

L'ensemble des 8 logements type T3 sont en cours de finition, la date prévisionnelle de mise en location sera le 1^{er} avril 2016. Deux logements témoins sont visitables.

Les T3 du RDC sont aménagés pour les personnes à mobilité réduite, ils possèdent un espace vert et une terrasse, la surface habitable est d'environ 75 m².

Les T3 de l'étage ont une surface d'environ 72 m² et possèdent un balcon de 11 m².

Il y a possibilité de louer un garage.

Les loyers toutes charges comprises sont d'environ 500 €.



Travaux et voisinage

Avec les beaux jours, il y a toujours quelque chose à faire, bricolage, jardinage...

Pensez à vos voisins : les travaux bruyants sont autorisés : les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 et le samedi de 9h à 12h et de 14h30 à 19h30
Dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

Feux de jardins

Nous rappelons que l'arrêté préfectoral du 15 septembre 1982 interdit tout brûlage en plein air des déchets de toutes sortes dans les agglomérations. Les fumées ne sont agréables pour personne et une déchèterie est à notre service à Arc et Senans. Horaires sur le site www.liesle.net

Ne laissons pas divaguer nos compagnons à quatre pattes !

La divagation d'animaux est à l'origine de nuisances et de dégâts importants : peurs, éparpillement des poubelles, déjections...

Soyons vigilants et ne les laissons pas se promener seuls. Merci de ne pas nourrir les chats errants non stérilisés et souvent porteurs de maladies contagieuses.

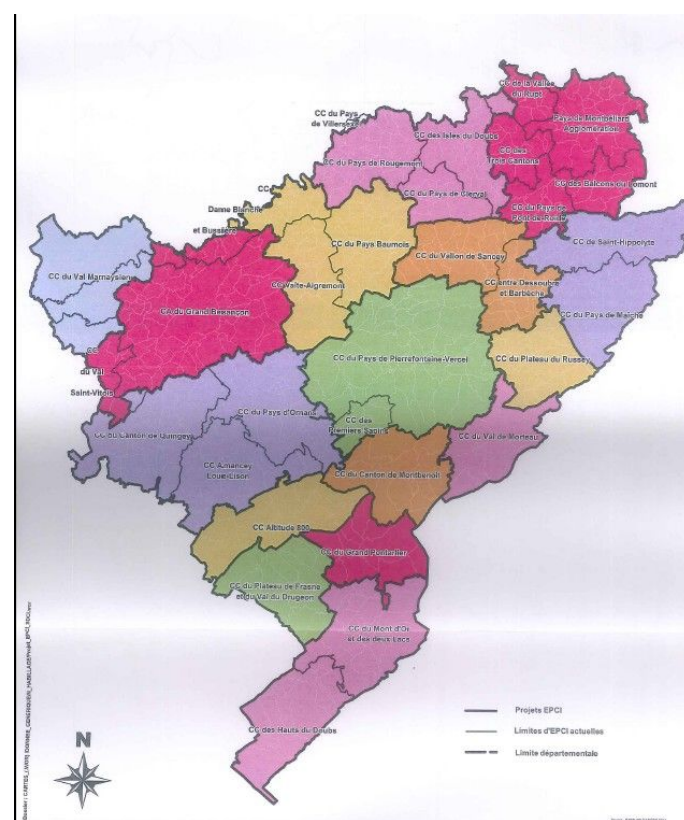


Les plans des appartements, les tarifs de location et les dossiers de demande de logement peuvent être retirés à la mairie ou chez Néolia auprès de la conseillère habitat : Madame Sonia Desgouilles tel : 03 81 41 17 06, mail : sdesgouilles@neolia.fr
Les dossiers seront étudiés dans la 2^{ème} quinzaine de décembre et la commission d'attribution définitive se réunira début janvier 2016.

Simone Valot



LA LOI NOTRÉ : Nouvelle Organisation Territoriale de la République



La loi NOTRÉ récemment votée par le parlement impose, pour le département du DOUBS, des communautés de communes d'au moins 14 710 habitants. La Communauté de Communes du Canton de Quingey comptant environ 9 200 h doit donc fusionner pour se mettre en conformité avec la loi. Compte tenu de notre situation géographique quatre solutions sont possibles :

- Fusion avec les Communautés de Communes Amancey-Loue-Lison et du Pays d'Ornans,
- Fusion avec la Communauté de Communes du Val Saint Vitois,
- Rattachement à la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon
- Eclatement de la CCCQ entre les différentes communautés de communes voisines.

Les délégués de la CCCQ ont choisi, à une large majorité, la première solution. Nous avons en effet déjà l'habitude de travailler avec ces structures dans le cadre du Pays Loue-Lison et du Syndicat mixte de la Loue. Saint Vit souhaite par ailleurs rejoindre la CAGB. Nous n'avons pas retenu cette solution car notre communauté de communes à caractère rural risquait d'être noyée dans un grand ensemble urbain. Le 14 octobre le préfet a proposé la carte ci-jointe. Elle prévoit la création d'une communauté de communes regroupant les communautés de communes du « Pays d'Ornans », d' « Amancey Loue Lison » et du « Canton de Quingey » ainsi que les deux communes

d'Abbans Dessus et d'Abbans Dessous, soit 79 communes et environ 25000 habitants. Les communautés de communes et les conseils municipaux ont deux mois pour donner leur avis et leurs observations. Le schéma définitif sera établi avant le 31 mars 2016 et fera l'objet d'un vote dans les communautés de communes et les conseils municipaux. En cas de refus le préfet décidera en dernier ressort avant fin 2016 et les nouvelles structures seront mises en place au 01 janvier 2017. Vous pouvez trouver d'autres précisions sur le site internet de la CCCQ (<http://www.canton-quiringey.fr>) et une **réunion publique d'information sera organisée courant novembre.**

La loi prévoit que les nouvelles communautés de communes soient obligatoirement responsables :
- au 1^{er} janvier 2017 du domaine de l'urbanisme,
- au 1^{er} janvier 2020 de l'eau et de l'assainissement. Un vaste chantier s'ouvre donc devant nous d'autant plus que la fiscalité devra progressivement être harmonisée.

Je vous tiendrai bien sûr au courant de ce dossier qui va avoir un impact sur chacun d'entre nous.

Pierre Daudey

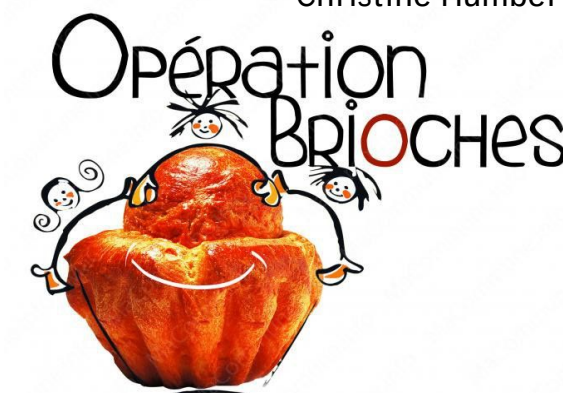
OPERATION BRIOCHES

Vendredi 9 et samedi 10 octobre, les élu(e)s du conseil municipal se sont mobilisées pour la vente de brioches au profit de l'ADAPEI. Pour rappel, cette action vise à sensibiliser le public sur le handicap mental. La brioche est un symbole de convivialité et de partage en échange d'un don.

La récolte de fonds permet de financer de nombreux projets visant à améliorer le bien-être des personnes déficientes mentales. En 2014, les dons ont servis à soutenir le développement d'activités culturelles et sportives. Sur notre commune, 192 brioches ont été vendues et ont rapporté la jolie somme de 1 261,30 euros.

Merci pour votre participation à cette grande action de solidarité !

Christine Humbertjean



INFOS COMMUNALES

COLLECTE, TRI ET TRAITEMENT DES DECHETS

La Communauté de Communes du Canton de Quingey exerce la compétence « collecte ». La compétence « traitement » transférée au SYBERT est exercée par celui-ci dans le domaine du tri sélectif, de l'incinération et de l'exploitation du réseau des déchetteries. Les ordures ménagères, les matériaux recyclables, le papier, les encombrants sont collectés en porte à porte. Le verre, les éléments réutilisables et les dépôts en déchetteries sont collectés en apport volontaire. Depuis la mise en place de la redevance incitative et la promotion des composteurs le volume des déchets a diminué de manière significative. Cela a permis de limiter l'impact de la hausse des coûts de traitement. En 2015 le coût moyen de la redevance par habitant est inférieur à celui de 2011. Des progrès pour réduire le volume des déchets incinérés (OM) sont possibles. En effet une analyse de ceux-ci a montré qu'ils contiennent encore 13% de déchets recyclables, 20% de déchets compostables et 6% d'objets pouvant aller en déchetteries.

En 2014 le total des déchets collectés, triés et traités (recyclés, incinérés ou enfouis) représente sur notre communauté de communes 563 kg par habitant pour une redevance moyenne par habitant de 72 € soit moins de 13 cts par kg.

Réduire ses déchets et bien les trier permet non seulement de limiter sa facture mais aussi de réduire la pollution.

Pierre Daudey



ECOLE

AU FEU LES POMPIERS

Vendredi 16 octobre, simulation d'une alerte au feu à l'école. Le matin le matériel des pompiers a été présenté aux élèves et l'après-midi « Que faire en cas d'incendie ? »...



14h30 l'alarme incendie se met en route. Les élèves quittent leur classe dans le calme pour se retrouver dans la cour où Maria, directrice de l'école appelle les pompiers...



Après 1/4 d'heure les pompiers arrivent d'Arc et Senans. On demande à la directrice où a pris le feu, où sont les disjoncteurs, les vannes de chauffage... Les pompiers arrivent avec la lance à incendie, rentrent dans l'école et terminent leur exercice en l'essayant dans la cour pour le plus grand plaisir des enfants. Merci au lieutenant Maraun et à « son équipe »...



APE (ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES)

Encore une année scolaire qui débute, c'est la cinquième rentrée pour l'APE (association de parents d'élèves) de l'école de Liesle-Buffard.

L'école a connu d'autres associations de parents avant celle-ci dont les organisateurs racontent les manifestations et la convivialité avec nostalgie.

Rappelons que l'APE a plusieurs objectifs :

- regrouper les parents dont les enfants sont scolarisés à l'école de Liesle,
- proposer aux parents d'élèves et à leurs enfants des activités en concertation avec l'équipe enseignante et accessibles à tous,
- apporter un soutien humain et financier aux différents projets d'école, faisant de l'établissement scolaire un lieu d'échanges et de rencontres,
- et plus généralement, de participer à l'animation et à la cohésion du groupe scolaire.

Cette année encore, plusieurs manifestations sont au calendrier ; jus de pommes (le 24 septembre), défilé d'Halloween, marché de Noël (le 19 décembre), kermesse en fin d'année scolaire.

Ces actions ont pour buts de soulever des fonds pour les actions pédagogiques (sorties, voyages, achats de matériels) mais aussi de créer de la convivialité comme ce fut le cas le 24 septembre lors du jus de pommes.

En effet, ce jour-là, parents, enfants, enseignants et grands-parents ont vécu une belle journée.

L'APE est ouverte à tous les parents des enfants scolarisés à l'école de Liesle-Buffard, chacun y a une

place et chacun peut y apporter quelque chose. Lors de l'AG du 02 octobre de nouveaux parents se sont engagés et nous espérons que d'autres feront de même.

L'APE est là pour les enfants et pour proposer un travail collaboratif afin de faciliter les échanges et les projets.

Alors n'hésitez pas à prendre contact avec le président : Dimitri Couturier et avec les membres du Bureau : Sandra Renaud, Anne-Lise Maire ou Anne Porteret.

Nous comptons sur vous !

Anne Porteret



Les Temps d'Accueil Périscolaires (TAP)

Ce projet a fait couler beaucoup d'encre ces années dernières et a été au cœur de nombreuses discussions, débats et réticences.

Après une année de fonctionnement, la réforme des nouveaux rythmes scolaires a été mise en place au sein de l'école dans de bonnes conditions et de

manière positive. Grâce à l'équipe d'animation

Conception Barrocca, Catherine et Maïté de l'ADMR et les bénévoles, les enfants de notre village ont la chance de participer à des activités ludiques, diverses et variées, visite du moulin, jouer à la belote, faire différentes activités sportives, balades en forêt, lecture de contes, activités culinaires, sensibilisation à l'environnement, mise en scène et bien d'autres... ! Liesle est l'une des seules communes à proposer ces activités gratuitement. On peut remarquer un point très positif, c'est le lien social qu'ont créé ces activités périscolaires, les bénévoles qui sont des personnes du village, connaissent les enfants qui fréquentent l'école et inversement les enfants connaissent des personnes qu'ils n'auraient probablement jamais rencontrées.

Le nombre d'enfants est toujours aussi important (environ 80% des élèves scolarisés), ce qui est un bon indicateur en termes de satisfaction.

Si vous souhaitez apporter votre savoir-faire, vous pouvez vous faire connaître à la mairie.

Marilyne Fontanier



Eté 2015 à Liesle...



Pique-nique à fleurs samedi 29 août



Fête du village les 1er, 2 et 3 août



La rentrée des classes mardi 1er septembre



Randonnée conte le 21 août / découverte des limites du village le 18 octobre



Grand succès pour la soirée Karaoké 2 août



Marché du 14 août avant l'orage...



VIE DU VILLAGE

La clef de tonneau fêtera ses 15 ans en janvier 2016

Il y a 15 ans, le concept était peu répandu dans la région : monter un atelier mobile de fabrication de jus de pommes à domicile sur remorque. Depuis plusieurs associations franc-comtoises ont imité le principe et permettent à de nombreux particuliers, après la récolte des pommes de garde, de bénéficier d'un bon jus pasteurisé à boire en famille ou entre amis. Les vergers locaux retrouvent un intérêt et le maintien de variétés locales également. Consommer des produits locaux goûteux, c'est tellement mieux ! Peut-être avez-vous pu acheter le jus de pommes de l'association « Vergers Retrouvés » de la Chapelle-sur-Furieuse au nouveau marché de Liesle ?



Comme chaque année, l'atelier sera présent à la « fête de la Belle Fille » (du nom de la variété locale de pommes) le 17 octobre prochain à la Chapelle. 15 à 20 familles louent l'atelier chaque année, produisant environ 10 à 15000 litres. Des écoles louent aussi l'appareil : une journée très pédagogique qui permet en outre de faire quelques sous pour les projets. 500 litres peuvent être produits sans problème en une journée de pressée, de midi à midi : pressée l'après-midi, pasteurisation et mise en bouteilles ou en poches de 5 litres le lendemain, après décantation.

Alors, à l'année prochaine ?

Odile van Elst

CLUB DES RETRAITES

Nouvelle saison pour le club des retraités. Avec l'arrivée de l'automne, le club des retraités reprend ses rencontres de convivialité :

- fin octobre, la traditionnelle choucroute,
- en décembre, le repas de Noël,
- début janvier, la galette des rois,
- en février, une choucroute pour bien finir l'hiver,
- en avril, nous fêterons Pâques,
- en juin, le repas de fin de saison.

Nous rappelons que tous les retraités du village peuvent participer à nos rencontres au café du P'tit Fanfan.

Convivialité et bonne humeur sont au rendez-vous ! Les joueurs de tarot et de belotte s'en donnent à cœur joie et tout monde se quitte pressé de revenir une prochaine fois.



Renseignez-vous auprès de Monsieur Daniel Sage.

Danièle Vallet

VIE DU VILLAGE

Cérémonie du 11 novembre 2015 à Liesle

Centenaire de la guerre de 14/18
Hommage à tous les morts pour la France

La municipalité de Liesle vous invite à participer à la cérémonie qui débutera à 8h45 devant la mairie.

- ⊙ Départ pour le monument aux morts
- ⊙ Lecture des messages
 - Discours de monsieur le maire
 - Texte de Charles Dornier soldat en 1914
 - Message du secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants et de la mémoire
- ⊙ Dépôt de gerbes
- ⊙ Appel aux morts : à l'appel du nom de chaque soldat l'assemblée répond en chœur : « mort pour la France »
- ⊙ Minute de silence suivie de l'hymne national chanté avec les élèves de l'école de Liesle
- ⊙ Lecture de la Déclaration des droits de l'homme

Vous êtes ensuite conviés à une collation organisée salle du périscolaire où vous trouverez une exposition sur la guerre 14/18.

11h Les cloches de l'église sonneront en souvenir de l'armistice de 1918

Un mois d'août festif

Le mois d'août a commencé du 1er au 3 août par la fête de Liesle qui a connu une édition pleine de nouveautés et de succès.

Juste avant la rentrée près de 80 lieslois s'étaient donnés rendez-vous sur la place pour un pique-nique à fleurs : chacun est venu avec un pique-nique à partager mais surtout un élément à fleurs...

Déjà rendez-vous est pris pour une nouvelle édition l'an prochain...



HISTOIRE DU VILLAGE

TOMBES POUR LA FRANCE

Pendant les commémorations du centenaire de la guerre 14/18, nous vous présenterons, dans chaque bulletin municipal, le portrait des Lieslois tombés sur le champ de bataille.

Emile Jules VUILLEMOT, fils de Marie Victorine, né le 08/01/1892 à Liesle, domicilié à Belfort (Territoire) dernier lieu de garnison. Cavalier de deuxième classe au 11^{ème} régiment de Dragons. Tué à l'ennemi le 05/05/1915 sur le champ de bataille de Wez (Marne). Il avait 23 ans.

Marius Paul Alphonse BOURGEOIS, fils de Claude Aimé et BOURGEOIS Marie Joseph, né le 27/04/1894 à Esserval-Combe (Jura), domicilié à Liesle. Soldat de 2^e classe au 134^e RI, recrutement de Besançon (matricule 1003. Tué à l'ennemi le 06/10/1915 sur le territoire de la commune de Tahure (Marne). Il avait 21 ans.

Isabelle Kern

LE PASSEUR DU BAC (suite)

(.../...) En vieillissant, comme le flot contemplé toute sa vie, son imagination glissait, errante, au fil de l'instant, reflétant au hasard les rayons et les ombres, et il contait des histoires merveilleuses, des rêves gracieux et naïfs, sortis de son cerveau, et, qu'à force de les raconter, il finissait par croire réellement arrivés, d'une voix lente et monotone comme le murmure de la rivière dans les joncs des rives, par exemple l'histoire du petit gnome, émergé derrière lui, dans un coup de vent, qui avait agité tout le bois, un jour d'été qu'il ramassait du bois mort, et qui, d'une tarière magique, perçant tour à tour un chêne, un foyard, avait fait jaillir selon ses vœux, à sa soif ardente, du vin blanc, du vin rouge, comparable aux vieux crus que M. de Bancenel, le plus riche propriétaire du vignoble, gardait précieusement dans les foudres énormes de ses celliers.



Mais cette douce manie ne diminuait en rien son bon sens tranquille et sa volonté ferme, et sa fierté n'entendait pas facilement la gratuité raillerie. Une nuit deux jeunes gens de Champagne revenaient de la fête de Liesle. La Loue était grosse et il pleuvait. Ils hélèrent le père Reviot, qui, mal réveillé, dans la nuit noire, et le courant plus fort, avançait lentement vers la rive. Alors un des jeunes gens impatienté, lui cria de se dépêcher, mais il eut le tort de faire suivre son appel de cette appellation *gnoulâ*, paresseux, mot ironique seulement, mais que sa forme patoise aggravait sans doute davantage. Alors mon père Reviot, qui était presque arrivé au milieu de la rivière, arrêtant de haler son filin, répondit avec calme : « Ah ! Tu m'as dit *gnoulâ*. Eh bien ! Si tu es pressé, vire au bout ! » Et malgré les supplications, les menaces, il tourna son bachot, laissant sur le bord les jeunes gens qui durent, pour rentrer chez eux, après une marche déjà longue, aller faire le tour par le pont de Cramans à plus de cinq kilomètres de là.

Depuis un pont, de son triple arceau de pierre, de son triple joug posé sur la rivière écumante, unit les villages et les jeunes gens en bordée nocturne n'ont plus à redouter, en leur retour tardif, les caprices du père Reviot, et les soirs, quand la lune, barque d'argent au lac bleu du ciel, glisse parmi les nénuphars d'or des astres, je suis peut-être le seul à évoquer l'ombre du vieux passeur, qui, après avoir passé sur la Loue tant de gens, vieux et jeunes, a trouvé jadis, pour le définitif voyage, à son tour, le mystérieux passeur, là-haut !

Charles Dornier

Texte proposé par Michel Vincent



VIE DU VILLAGE

L'été de « Fleurir Liesle »

Le jury régional a parcouru nos massifs fleuris le 17 août.

Liesle conserve ses « 2 fleurs ».

De nombreux habitants sont heureux de vivre dans un village fleuri. Cette année, le thème des titres de livres à deviner a séduit les curieux.

Le samedi 12 septembre, 29 personnes sont parties en car découvrir Dole, ses fleurs, ses promenades au bord des canaux fleuris, la maison natale de Pasteur ainsi que la collégiale. Après un délicieux repas au bistrot du moulin des écorces, nous avons découvert le jardin de Landon. Malgré la pluie, la propriétaire nous a donné les caractéristiques des arbres et plantes qui ornent les lieux et forment de merveilleuses chambres de verdure. De beaux souvenirs pour tous en attendant le prochain voyage.

Un grand merci à tous les bénévoles qui participent au fleurissement du village.

Jacqueline Martinez



Passage du jury en août



Voyage à Dole

QUELQUES NOUVELLES DU CLUB DE FOOT, F.C VAL DE LOUE

Dernièrement, la plus petite catégorie, (les U5/U6 : 5 et 6 ans) a participé à un plateau sur le stade de LIESLE. 63 enfants des clubs de ABC FOOT (AMANCEY, BOLANDOZ, CHANTRANS), (DOUBS et LOUE), (VORGES, BUSY, LARNOD, BOUSSIERES, CHARNAY, CHENECEY), QUATRE MONTS (TARCENAY, FOUCHERANS, TREPOT), VAL DE LOUE (QUINGEY, LIESLE), ont participé, sous un beau soleil, devant les mamans, papas et famille à cette manifestation qui s'est terminée par un petit goûter.

Gilles Faillenet



Spectacles - Repas - Soirées - Rencontres...

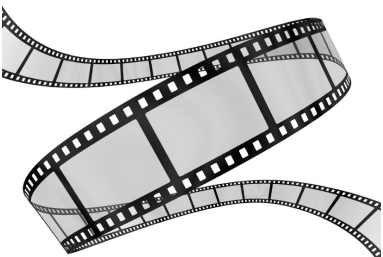
Novembre

13 novembre 20h30	Soirée contes avec Alain Goy Salle des fêtes
15 novembre 14h	Loto du Football Club du Val de Loue Salle des fêtes d'Arc et Senans
20 novembre Dès 19h	Soirée PRIMEUR Chez p'titi Fanfan au café de la gare
21 novembre 14h-18h	Assemblée Générale de Nostal'deuches Salle des fêtes
21 Novembre 20h30	Repas du Footbal Club du Val de Loue Salle polyvalente de Quingey
29 novembre 14h-17h	Bourse aux jouets du comité d'animation Salle des fêtes
29 novembre 10h-16h	« Notre territoire est plein d'énergie » par EMNE - chez Léontine - rue Gaffiot (visite, témoignage, échanges...)



Décembre

2 décembre 20h30	Réunion du club de lecture à la Bibliothèque
18 décembre matin et soirée	Jour le plus court... : diffusion de courts métrages pour les petits (le matin) et les plus grands en soirée - organisé par les bénévoles de la bibliothèque - Salle des fêtes
19 décembre Dès 14h	Marché de Noël à l'école de Liesle organisé par l' A.P.E. <u>A programmer :</u> - Un voyage au marché de Noël de Strasbourg organisé par le comité d'animation - Théâtre d'improvisation chez p'tit Fanfan au café de la gare



Janvier

9 janvier 11h	Vœux du maire Salle des fêtes
16 janvier 12h	Repas des anciens Salle des fêtes <u>A programmer :</u> - Concours de tarot et de belote Chez p'tit Fanfan au café de la gare - Assemblée Générale de « Fleurir Liesle »

